

ENSEIGNEMENT DE TRONC COMMUN

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes
 "La calculatrice personnelle n'est pas autorisée"

Sujet n° 21

Questions de connaissance et de savoir-faire : (10 points)

1) Donnez un avantage de la monnaie unique.

2)

3) Caractérissez la situation française concernant la dette publique avec les données du document 2.

Sujet à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Vous présenterez les difficultés de mise en œuvre des politiques économiques dans l'union économique et monétaire.

Document 1

Le policy mix* européen est élaboré dans le cadre de l'Union économique et monétaire (UEM). [...] L'UEM s'est dotée d'une politique monétaire unique, définie de façon indépendante par la BCE. En revanche, la politique budgétaire demeure une compétence des États membres. [...] Les États membres ont toutefois, en principe, l'obligation de coordonner leurs politiques budgétaires et économiques nationales. [...]

Rappelons qu'il n'existe pas de politique budgétaire unique et la dimension réduite du budget communautaire, qui représente 1 % du PIB de l'Union européenne, soit environ 130 milliards d'euros, ne peut jouer le rôle traditionnellement dévolu à la politique budgétaire, par exemple en matière de stabilisation de la conjoncture. En outre, les rigidités inhérentes au processus de négociation du budget communautaire expliquent la non-réactivité de ce dernier en cas de choc économique. [...]

La crise de l'euro a d'ailleurs redonné à cette question son actualité. Elle a placé la zone euro dans une situation très délicate résultant du caractère boiteux de sa conception initiale : alors que la politique monétaire unique rend impossible l'adaptation à la diversité des situations, la forte dégradation des finances publiques fait disparaître toute marge de manœuvre budgétaire.

Pierre Bernard-Reymond, Richard Yung

La gouvernance économique européenne, Rapport d'information du Sénat n°49 (2010-2011), octobre 2010

* *Policy mix* : combinaison des politiques budgétaire et monétaire dans une zone intégrée.

Document 2 : Dette brute des administrations publiques (en % du PIB)

	2008	2009	2010	2011	2012
Zone euro (18 pays)	70,1	79,9	85,4	87,2	90,5
Belgique	89,2	95,7	95,7	98	99,8
Allemagne	66,8	74,5	82,5	80	81
Irlande	44,2	64,4	91,2	104,1	117,4
Grèce	112,9	129,7	148,3	170,3	156,9
Espagne	40,2	54	61,7	70,5	86
France	68,2	79,2	82,4	85,8	90,2
Italie	106,1	116,4	119,3	120,7	127
Pays-Bas	58,5	60,8	63,4	65,7	71,3
Autriche	63,8	69,2	72,3	72,8	74
Portugal	71,7	83,7	94	108,2	124,1
Finlande	33,9	43,5	48,7	49,2	53,6

Source : Eurostat